

A NOEL... Que fait-on ?

Comme nous le redoutons la situation sanitaire nous oblige à revoir nos festivités de fin d'année, pour la santé de tous.

Les animations tant pour les aînés que pour les enfants ne pourront avoir lieu pour éviter tout risque de propagation du covid 19...

Mais nous avons prévu un plan B.

Car il nous semble toutefois impensable de ne pas célébrer les fêtes de fin d'année, alors nous avons décidé de laisser libre cours à votre créativité. ...

Nous organisons donc cette année un **Concours de Décorations** dans tout le village au cours de la semaine du 7 au 13 décembre 2020.

Faites le plein de déco, d'illuminations et de guirlandes afin d'inviter la magie de Noël dans vos jardins et autour de votre maison.

Inscrivez-vous avant le 7 décembre 2020 par mail à la mairie mairie.sainttheoffrey@orange.fr ou sur papier libre déposé dans la boîte aux lettres de la mairie,.

Un jury composé de membres du Conseil municipal aura le plaisir de venir découvrir vos plus belles initiatives décoratives.

Ce jury aura la difficile tâche de désigner le grand gagnant du lot mis en jeu dans la hotte du père Noël le samedi 19 décembre 2020.

Au cours de cette période festive, du 7 au 19 décembre, les membres du conseil municipal livreront à **vos domicile** le colis des aînés et le cadeau pour les enfants offerts par la commune,

L'apéritif musical, pour nos aînés, ne tombe pas dans les oubliettes ...il est seulement reporté à des jours meilleurs....Nous conservons l'idée et le budget pour organiser dès que possible ce moment convivial et d'échanges. Nous vous tiendrons informés.

Enfin, les enfants sont invités tout au long du mois de décembre à déposer leur lettre au Père Noël dans la boîte aux lettres spécialement livrée du pôle nord devant la mairie. Nous nous chargerons de les transmettre directement au Père Noël.

Catherine Huart



Directeur de la publication :

Alain Mendez

Rédacteur en Chef et mise en page :

Nicolas Vialaneix

Rédacteurs :

Catherine Huart, Emmanuel Ruckly,

Anne Marie Pes, Aldo Scaringela

Photos :

Nicolas Vialaneix – Alain Mendez



Automne
2020

Entrelacs

Saint Theoffrey, au cœur des lacs de la Matheysine

Chers concitoyens,

Notre première édition est là. Nous publierons une gazette tous les trimestres.

Elle me donne l'occasion, une nouvelle fois, de remercier mon prédécesseur Bernard Meckler qui a su dans cette période perturbée installer un nouveau conseil municipal avec professionnalisme et enthousiasme.

Après quatre mois de mandat et de travail nous avons pris en main les manettes communales.

Nous avons souhaité vous solliciter en juillet dernier et nous vous remercions pour vos nombreux retours du questionnaire .

Nous pouvons agir et partager avec vous les différentes décisions à prendre, vos idées et besoins nous guideront pour la réalisation des futurs projets communaux.

La période que nous vivons est riche en émotions, difficultés, réflexions et pleine d'enseignements pour notre vie de tous les jours, notre pays et notre démocratie.

A nous de faire que notre village s'inspire de ces temps tumultueux pour soutenir les idées qui amélioreront la vie de tous.

Alain Mendez



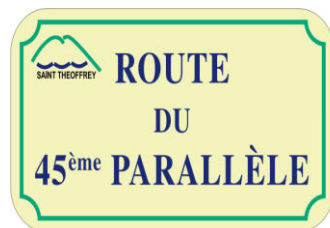
L'adressage, décryptage en quelques mots :

Le déploiement du très haut débit sur le territoire oblige les communes à disposer d'un adressage conforme avec noms des voies et numérotation des habitations.

Pourquoi numéroté et géolocaliser les habitations ?

- Améliorer l'intervention des secours
- Obligatoire pour le déploiement de la fibre optique
- Améliorer la navigation GPS

928



Comment numéroté les habitations ?

Les voies sont définies par la commune en termes de tracé et de dénomination.

La liste des propriétés bâties issue des données de la matrice cadastrale permet de connaître l'ensemble des adresses à définir.

L'emplacement de la porte ou du portail d'accès à la propriété permet de calculer sa distance le long de la rue depuis son origine.

La numérotation métrique s'établit avec un odomètre, la distance parcourue du début de la rue jusqu'à l'habitation détermine le numéro du foyer.

Exemple: Votre maison est située à 2164 mètres depuis le début de la rue, votre numéro sera le 2164

2164

Aujourd'hui toutes les communes rurales réalisent leur adressage avec cette méthode, bien connue des secours, livreurs, facteurs... Cette numérotation sera reportée sur le plan de cadastre de la commune.

Un propriétaire ne peut s'opposer à l'apposition d'une plaque de rue sur un bâtiment lui appartenant. Cette obligation est confirmée par des dispositions du code général des collectivités territoriales (articles R.2512-6 à R.2512-15 relatifs à la police des voies et immeubles)

Emmanuel Ruckly



Nos associations ont la parole :

L'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA) de St Theoffrey existe depuis 1971. Elle regroupe les chasseurs habitants la commune mais aussi des chasseurs extérieurs habitants des territoires sans ACCA ou trouvant chez nous le territoire et l'ambiance qui leur convient. Ces dernières années nous comptons dans nos rangs entre 15 et 20 chasseurs. Toutes les générations et toutes les classes sociales sont représentées parmi nous.

Le début de saison de chasse 2020 s'est plutôt bien passé avec déjà plusieurs sangliers au tableau et surtout une bonne ambiance.

Cette année nous avons décidé de participer à « Un dimanche à la chasse », manifestation organisée par la Fédération départementale des chasseurs depuis plusieurs années.

Cette manifestation a pour but de faire connaître notre activité et de faire la chasse aux idées reçues. Venez participer à une journée de chasse avec nous. Venez nous rencontrer, échanger avec nous.

Vous pourrez vous rendre compte que le sketch des inconnus n'est pas la réalité, que notre activité est encadrée et que nous pratiquons en respectant des règles de sécurité strictes, tout en respectant notre territoire et notre environnement.

Si vous le souhaitez, nous vous donnons donc rendez-vous le 18 octobre 2020. Merci de vous inscrire auparavant auprès de A. SCARINGELA au 06 52 91 21 12 ou de la Fédération des chasseurs au 04 76 62 61 34.

Aldo Scaringela



Haut les masques !!!!! près de 800 masques ont été remis aux habitants de St Theoffrey La première distribution des masques fournis par la région a eu lieu en mairie en mai dernier, dès la sortie du confinement. A la livraison de ceux de la communauté de communes, il nous a fallu avoir recours à des petites mains pour l'assemblage.

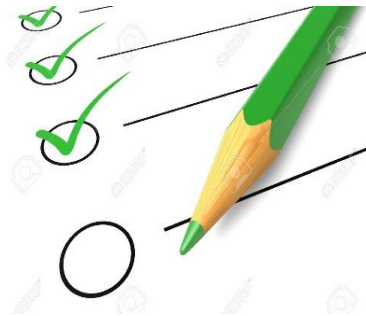
Merci à l'association des Petits Points pour leur aide précieuse qui nous a permis de répondre aux besoins des habitants pour une deuxième distribution fin août et qui se poursuit au fil de l'eau encore actuellement.

Demandez vos masques à Stéphane, l'employé communal, que vous voyez circuler avec son camion à travers le village. Catherine Huart

Retour sur le questionnaire...

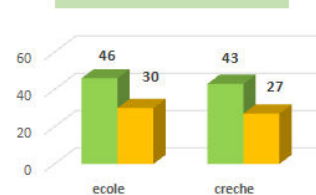
En juillet, nous avons distribués 250 questionnaires dans chaque foyer de la commune. Près de 30% d'entre vous se sont exprimés. Votre participation nous a apporté de précieuses informations quant à vos attentes

Catherine Huart



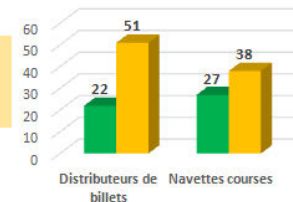
Une Ecole, un centre de loisirs et une crèche ?

Une véritable attente.



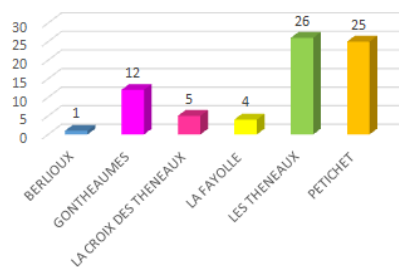
Un distributeur, une navette pour les courses ?

Non, pas trop intéressés

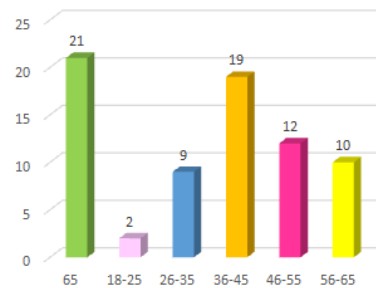


1 - Les participants

Nb de retour du questionnaire par hameaux



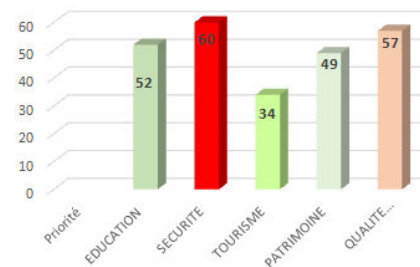
Nb de reponses par tranche d'age



3. Vos priorités

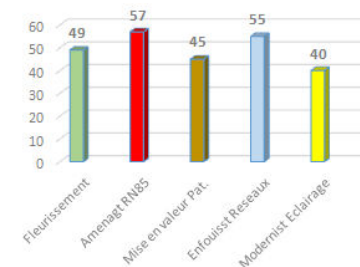
La qualité de vie

1. La sécurité
2. L'environnement
3. Le patrimoine
4. L'Education
5. Le tourisme



L'Environnement

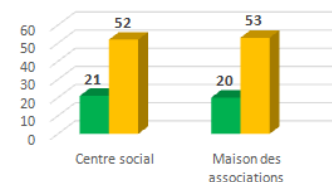
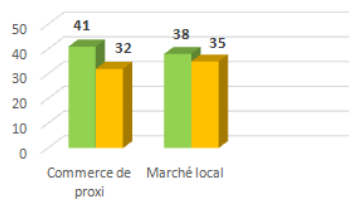
1. L'aménagement de la RN
2. L'enfouissement des réseaux
3. Le fleurissement
4. La mise en valeur du patrimoine
5. La Modernisation de l'éclairage



2 - Services et structures, que souhaitez-vous ? important peu important

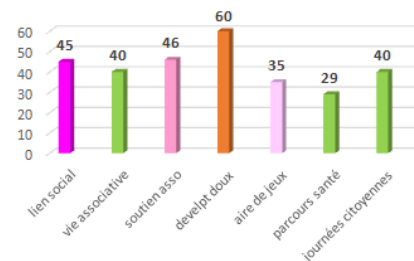
Un commerce de proximité/un bar et un marché local intéressent les +65 ans et 36-45 ans tant pour le service apporté que pour créer un lieu d'animation/ de convivialité au sein du village

Les avis pour la création d'un centre social et une maison des associations sont très partagés et montrent un intérêt mitigé quant à leur priorité



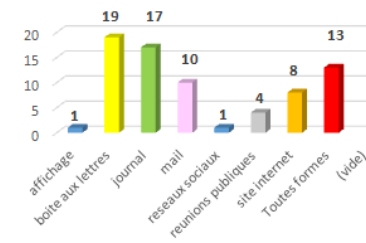
Actions et Animations

1. Le développement doux
2. Soutien aux associations
3. Le lien social
4. Vie associative et journées citoyennes
5. Aire de jeux
6. Parcours santé



Communication /information

1. Info boîte aux lettres
2. Le journal
3. Mail et site internet
4. Réunions publiques
5. Toutes communications
6. Affichage



Merci d'avoir répondu à notre enquête !

Recensement...

En 2021 nous serons concernés par le **Recensement de la Population**. Votre participation est essentielle - Le recensement, c'est utile à tous



Il permet de connaître le nombre de personnes qui vivent dans la commune et détermine la population officielle.

De ces chiffres découle la participation de l'Etat à son budget.

Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au Conseil Municipal, la détermination du mode de scrutin.

Le recensement permet de mieux répondre aux besoins de la Population. Notre commune grandit et accueille de nouveaux habitants, il est important de connaître sa démographie pour prévoir la création d'une crèche, d'une halte-garderie, d'installer un commerce, des aides à la personne ou déterminer les moyens de transports à développer etc...

Le recensement aura lieu du 21 janvier au 20 février 2021

Nous aurons l'occasion de vous informer plus amplement dans le numéro d'hiver d'Entrelacs.

Catherine Huart

Une saison d'été un peu particulière... le camping Ser Sirant en parle



« Nous avons tout fait pour que la saison 2020 se déroule bien avec la mise en place du protocole sanitaire professionnel. L'ambiance « vacances » n'était pas tout à fait la même : un démarrage incertain, les animations pour les jeunes, les activités sportives collectives, la restauration ont été réduites ou même annulées. Toutefois une partie de la clientèle fidèle au camping SER SIRANT est revenue. Elle est en majorité néerlandaise et passionnée de planche à voile.

Mais de nouveaux vacanciers français ont découvert notre belle région avec ses lacs et ses montagnes. Pour les randonnées à pied, en vtt, avec aussi le canoë, la voile, la pêche, Saint Theoffrey en Matheysine est un cadre rassurant de grands espaces.

Nous espérons pour tous une saison 2021 plus sereine et festive. »

Anne-Marie Pes et Ricardo.



Travaux de la RN 85

C'est l'incontournable sujet local de cette fin d'année 2020.

Après plusieurs années, le projet resté dans les cartons, débute enfin. Les engins de chantier modèlent la future portion de la RN 85 entre le carrefour de la route de l'église et la montée en direction du carrefour de la Mairie. Ce dernier, ne fait pas partie de la première tranche de travaux. Première tranche qui s'achèvera en novembre 2021 après une trêve hivernale de Décembre à Mars.2021

Ces travaux et la déviation auront des impacts sur la circulation et la sécurité au sein de nos hameaux. L'équipe municipale restera mobilisée et extrêmement vigilante sur ces aspects sécuritaires.

Nous vous avons adressé, début octobre, la lettre d'information de la préfecture de région. Pour suivre

l'actualité du chantier, vous pouvez vous rendre sur : www.st-theoffrey-rn85.fr
Nicolas Vialaneix



Déclaration annuelle de ruches :

Du 1^{er} septembre au 31 décembre
C'est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles,
Cette déclaration participe à :

- La gestion sanitaire des colonies,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole.

Apiculteurs pros ou amateurs,
effectuez vos démarches sur :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>

Nicolas Vialaneix



Restez branchés, élaguez !

Orange nous informe :

En tant que propriétaire, vous avez la responsabilité de l'élagage de vos arbres proches des lignes téléphoniques. Cet élagage est à votre charge et doit être réalisé préventivement.

Le saviez-vous ?

En cas de dommages causés aux câbles, vous engagez votre responsabilité civile, vous serez facturé du montant des réparations et vous pouvez être passible d'une amende de 1500 €.

Le bon conseil

Il est toujours préférable de confier ces Travaux d'élagage à un spécialiste !

Nicolas Vialaneix